

DECLARATION PREALABLE D’AFFECTATION PARCELLAIRE AOC CREMANT DE BORDEAUX / IG FINE BORDEAUX

A transmettre à l’ODG Bordeaux avant le 30 juin précédent la récolte
ODG Bordeaux – 1 route de Pasquina – 33750 BEYCHAC ET CAILLAU
ou technique@planete-bordeaux.fr

N° EVV / CVI :	. . / . . . /
DENOMINATION SOCIALE :
ADRESSE :
CP :	COMMUNE :

Pour les coopérateurs ou vendeurs de vendange fraîche, préciser le nom de la cave coopérative ou du vendangeoir :

.....

Commune	Réf. cadastrale	Superficie	Cépage	AOC/IG prévue

Fait le/...../...../ à

Signature